

Le chauffage
au bois,
du progrès
dans l'air !



Pour se chauffer au bois
sans polluer
SUIVEZ LE GUIDE...



Se chauffer au bois c'est BIEN !

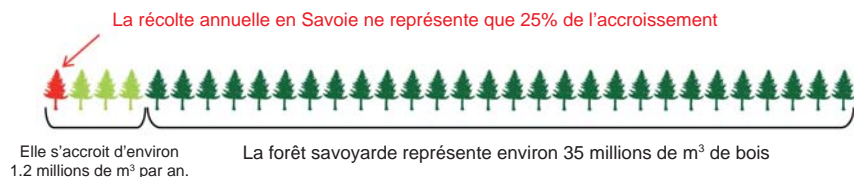
Mais BIEN se chauffer au bois c'est *mieux* !

Le bois, une énergie **écologique**

Un bilan neutre



Une ressource disponible

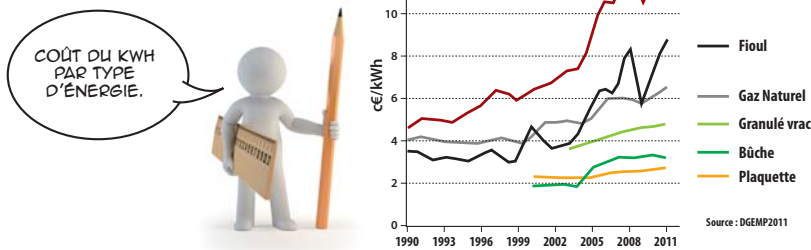


Le bois, une énergie **économique**

Créatrice d'emplois locaux

600 tonnes de bois = 1 Equivalent temps plein dans la filière bois énergie

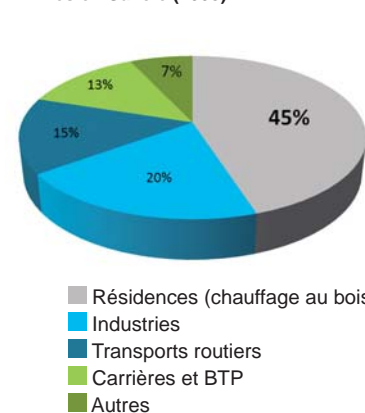
Compétitive par rapport aux autres énergies



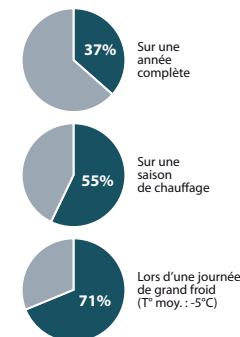
Le chauffage au bois, première **source émettrice de particules fines**



Origine des émissions des particules fines en Savoie (2008)



Contribution du chauffage aux émissions de particules fines (PM10)



Source : cadastre Air Rhône-Alpes, version 2011-1

Un enjeu majeur de **santé publique**

L'air pollué par des particules fines est un facteur de risque sanitaire important : insuffisances respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, hypertension...

Les populations les plus à risque sont : enfants, personnes âgées, femmes enceintes, fumeurs, personnes atteintes de pathologies chroniques (asthme, maladies cardiaques, diabète...).

L'EXPOSITION AUX TRÈS FINES PARTICULES RÉDUIT DE 5 À 7 MOIS L'ESPÉRANCE DE VIE DES RÉSIDENTS DE PLUS DE 30 ANS DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES.



Comment bien se chauffer au bois ?

Le choix du matériel de chauffage

3 paramètres déterminants pour un **chauffage au bois performant**



Je m'équipe d'un matériel performant

L'utilisation d'un appareil ayant un mauvais rendement entraîne une mauvaise combustion



Je contrôle la qualité de mon bois

Brûler du bois humide c'est :

- Dégrader le rendement de l'installation
- Avoir des gaz imbrûlés
- Augmenter les émissions polluantes



J'entretiens régulièrement mon matériel

Une couche de suie de 1,5 mm d'épaisseur = 6 % de surconsommation



Cheminée ouverte

Rendement = 10%
Prix = 50 cts /kWh



Poêle ou insert ancien (< 1996)

Rendement = 40%
Prix = 13 cts /kWh



Poêle ou insert « flamme verte 5 étoiles » ou équivalent

Rendement = 80%
Prix = 6 cts/kWh



Poêle ou chaudière à granulés

Rendement = 90%
Prix = 6 cts/kWh



Labellisations :



Quali'Bois pour le choix de l'installateur



Flamme Verte pour le choix du matériel

Pour plus **d'informations**

sur le bois énergie, les économies d'énergies et les aides disponibles

Internet :

www.ecocitoyens.ademe.fr

Rubrique « Mon Habitation »

Contact local :

asder
partageons l'énergie

Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables

124 rue du Bon Vent - BP 99499
73094 Chambéry Cedex 9

Tél. 04 79 85 88 50
info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr



ou téléchargez la brochure ADEME avec ce FlashCode

La qualité du combustible et les bonnes pratiques



Bois *bûche*

Un bois de qualité est sec

Temps de séchage optimal pour obtenir un bois sec à 20% d'humidité		
Sous abri	Bûches 33 cm en quartiers	15 mois
	Bûches 33 cm en rondins	17 mois
À l'air libre	Stère en quartiers de 1 m	18 mois
	Stère en rondins de 1 m	plus de 2 ans

Labellisations :



UN BOIS SEC NE PRÉSENTE NI CHAMPIGNON NI MOISSISURE, NE MONTRE PAS DE TEINTE VERTÉ SOUS L'ÉCORCE QUI DOIT SE DÉTACHER FACILEMENT.

IL DOIT COMPORTER DES PETITES FISSURES QUI IRRADIENT À PARTIR DU CENTRE, DOIT ÊTRE LÉGER ET RÉSONNER QUAND ON COÛNE DEUX BÛCHES L'UNE CONTRE L'AUTRE.

Une bonne *utilisation*

Pour le chauffage au bois bûche :

- J'approvisionne régulièrement le foyer (par petits chargements)
Cela permet de maintenir une température de combustion élevée, limitant ainsi les émissions de particules fines,
- J'évite de multiplier les allumages dans la journée car c'est la phase la plus polluante,
- Je ne fais pas fonctionner l'appareil au ralenti (combustion incomplète avec de fortes émissions de particules).

Les autres combustibles *bois énergie*



Granulés ou pellets

Combustible en forme de bâtonnet issu du compactage des sciures (déchets de scieries, d'ébénisteries, de menuiseries). C'est un combustible sec qui présente des caractéristiques standardisées. De ce fait, sa combustion est plus simple à maîtriser et impacte moins la qualité de l'air.

Labellisation :



Plus d'informations sur le site de PROPELLET : www.propellet.fr



Bois déchiqueté

Bois broyé en plaquettes issu d'exploitations forestières, déchets d'élagage, sous-produits de l'industrie du bois. Ce type de combustible est plus adapté pour les chaudières collectives et peut, suivant la configuration, être utilisé par des particuliers.

Un entretien *régulier*



Je fais ramoner obligatoirement mes conduits de cheminée par un professionnel :

- tous les ans** pour les particuliers,
- tous les deux ans** pour les collectivités (dont une fois durant la période de chauffe, comme le prévoit le règlement sanitaire départemental).

EN CAS D'INCENDIE LES DÉGÂTS NE SONT PAS PRIS EN CHARGE PAR L'ASSURANCE HABITATION SANS PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT DE RAMONAGE DE MOINS D'UN AN.



Pour le chauffage au bois bûche un ramonage chimique ne remplace pas un ramonage mécanique.

EN RESPECTANT LES RÈGLES DE BONNES PRATIQUES, LE BOIS-ÉNERGIE EST UNE SOLUTION INDISPENSABLE SI L'ON VEUT RÉUSSIR À ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE COUVERTURE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET SI L'ON VEUT RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

LE CHAUFFAGE AU BOIS PERFORMANT DOIT DONC CONTINUER À SE DÉVELOPPER.

LES APPAREILS D'ANCIENNE GÉNÉRATION DOIVENT AU CONTRAIRE ÊTRE REMPLACÉS PAR DES APPAREILS PERFORMANTS.



Ce document a été réalisé dans le cadre du projet européen RENERFOR visant l'analyse transfrontalière du développement des énergies renouvelables.

Le Conseil Général de la Savoie est l'un des 10 partenaires franco-italiens du projet.

L'action du Département porte sur la valorisation du bois énergie.

Document réalisé par l'Association des Communes Forestières pour le compte du Conseil Général de la Savoie.



Pour plus *d'informations* venez assister à nos conférences-débats :

Chambéry, au Manège,
4 avril 2013, 18h30

Montmélian, salle du Granier,
11 avril 2013, 18h30

St Michel de Maurienne,
salle de la Mairie, **17 avril 2013**, 18h30

Albertville, salle de la Maison Communale
du Parc, **23 avril 2013**, 18h30

Aime, salle des Fêtes,
13 mai 2013, 18h30

Entrée libre, inscription par mail à :
conference.renerfor@communesforestieres.org

